

# LIVRY INFO

n°110, Juin 2024

## Le mot du maire

Nous venons de perdre Michel Blanchouin, Maire Honoraire, quelques semaines après Michel le Maout et Claude Forthomme. Tous les trois ont œuvré sans compter leur énergie et leur temps à la modernisation et au développement du village, à sa vie associative. Un grand merci à eux.

L'été et les beaux jours sont de retour. Les herbes poussent et nos services techniques font le maximum pour tenter de les maîtriser sans recours aux produits chimiques.

Vous trouverez au fil de ce bulletin les prévisions de festivités organisées de juillet à octobre. Venez nombreux, à pied, à vélo, en famille, seul ou avec des amis.

Les bords de Seine accueillent à nouveau de nombreux visiteurs et comme les années précédentes l'Espace Naturel Sensible sera visité régulièrement par la brigade équestre de la Police Nationale.

Dans ce Livry info vous trouverez les éléments du budget 2024 et les modifications apportées à la fiscalité locale.

Les nouveaux habitants continuent d'arriver au fil de l'attribution des logements. Bienvenue à tous. Dans nos écoles leurs enfants se mêlent aux anciens. Peut-être des futurs renforts associatifs ?

Enfin et après de longues études menées par le Conseil Départemental et la SNCF, 2025 devrait voir la réalisation du carrefour avec la RD 39 au niveau du passage à niveau.

En ce qui concerne la Communauté d'Agglomération nous intervenons toujours pour obtenir un service complet de bus le dimanche.

Une réflexion sur l'aménagement de l'axe Seine devraient permettre d'améliorer un peu plus les équipements de loisirs du côté de l'ENS à Livry par une meilleure desserte des circulations douces en direction de Chartrettes.

A toutes et tous un bel été.

*Régis DAGRON*

## Vie communale

- ✓ **Hommages**
- ✓ **Urbanisme** : Installations
- ✓ **Réglementation**
- ✓ **Travaux** : Les chantiers
- ✓ **Finances** : budget 2024
- ✓ **Scolaire** : Du côté des écoles
- ✓ **CCAS** : PSC1

## Bloc-notes

- ✓ **Etat civil**
- ✓ **Agenda**
- ✓ **En famille**
- ✓ **Cinéma en plein air**

## Vie associative

- ✓ **APILS**
- ✓ **ARVAL**
- ✓ **ALJEC**
- ✓ **Petits Minots**
- ✓ **Forêts comestibles**
- ✓ **Comité d'animation**



La kermesse des écoles organisée par l'APILS et les enseignants fut un grand succès. Jeux, tombola, et l'occasion aussi de découvrir des activités proposées par les services périscolaires.



## ► Souvenirs

**Hommage à trois anciens maires****Michel Le Maoult, ancien maire de Livry, nous a quittés**

Nous avons appris avec tristesse le décès, à quatre-vingt-cinq ans, de Michel Le Maoult. Originaire des Côtes-d'Armor, habitant Livry depuis 1969, il avait fait toute sa carrière à la Snecma, responsable du développement des moteurs à réaction et particulièrement de celui équipant le Mirage 2000, passant parallèlement de nombreuses années au service de la commune et de ses habitants.

Adjoint aux affaires scolaires lors du premier mandat de Michel Blanchouin, de 1977 à 1983, c'est lui qui supervise la construction de l'école élémentaire de la rue des Chanois, inaugurée en 1979. Après une coupure de douze années, il revient dans l'équipe municipale élue en 1995, à nouveau avec Michel Blanchouin, en tant qu'adjoint aux finances, poste qu'il conservera lorsque Daniel Hénaut sera élu maire en 2001. Au décès accidentel de celui-ci en 2007, il s'assoit dans le fauteuil de maire dans lequel il restera jusqu'en 2016.

Pendant son mandat divers projets



verront le jour ou seront mis à l'étude : les Pierrottes, l'achat et le début de l'aménagement du Fief du Pré pour y transférer la mairie, les Planons, l'extension du local petite enfance des Petits Minots, la transformation du Parc de Livry en ENS, etc. Il était par ailleurs vice-président de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, en charge de l'habitat.

Apprécié pour son calme et sa pondération, proche des gens, toujours à l'écoute, il était père de deux garçons et grand-père de quatre petites-filles à qui, ainsi que bien sûr à son épouse Monique, nous présentons nos bien sincères condoléances.

**Disparition de Claude Forthomme**

Le hasard a voulu que deux anciens maires de Livry disparaissent la même semaine. Quelques jours après l'annonce du décès de Michel Le Maoult nous apprenions celui de Claude Forthomme, lui aussi élu en 1977 dans la liste menée par Michel Blanchouin, à qui il avait succédé au fauteuil de maire de 1983 à 1989.

Originaire de la Creuse, ingénieur des Ponts et Chaussées (DDE), il met ses compétences au service de la commune et sous son mandat de très nombreux travaux de voirie et d'assainissement sont réalisés.

C'est également sous son impulsion que démarre le lotissement des Dragées, que le rond-point de la place Mouton et le plateau d'évolution de l'école élémentaire voient le jour, tandis que les projets immobiliers dans le parc de Livry se multiplient... sans être approuvés. C'est à lui que l'on doit l'idée de transformer des locaux communaux vacants en locaux commerciaux, ce qui permettra, grâce à l'entêtement et à la volonté d'aboutir de son équipe, l'ouverture de la pharmacie en 1989 et, un peu plus tard, celles de la boulangerie et de l'épicerie. De ces années datent également la création du Comité d'animation, l'organisation de jeux intervillages avec les communes voisines, le nettoyage des bois communaux des Uselles et de la Garenne, les premiers bric-à-brac, l'aménagement de la cave de la Villa du Nil, etc., sans oublier la création de Livry-Info.

Réélu conseiller municipal en 1989, il quitte bientôt la DDE et la commune pour monter sa propre entreprise de BTP. Ayant réintégré la DDE dans la Creuse, il s'y était retiré depuis de nombreuses années, dans le site magnifique des ruines de Crozant. Il disparaît à soixante-dix-huit ans. A sa famille, ses enfants et petits-enfants, nous disons notre chagrin.

**Décès de Michel Blanchouin**

Après Michel Le Maoult et Claude Forthomme c'est un troisième ancien maire, Michel Blanchouin, qui disparaît à son tour, emporté à l'âge de quatre-vingts ans par un arrêt cardiaque.

Né à Melun, habitant Livry depuis 1975, Michel, d'abord instituteur, avait passé l'essentiel de sa carrière d'enseignant au collège de Vaux-le-Pénil en tant que professeur d'EMT (éducation matérielle et technique) et avait été maire de Livry de 1977 à 1983 puis de 1989 à 2001. Premier maire trentenaire, premier maire ayant une sensibilité de gauche et une fibre sociale, à la tête d'une équipe jeune ayant une vision neuve de ce dont Livry avait besoin, il mettra en œuvre au cours de ses divers mandats d'importants chantiers : l'école élémentaire de la rue des Chanois, le service de restauration scolaire, l'ouverture de la boulangerie, l'achèvement des Dragées, l'aménagement de l'aire de jeux du parc Armand-Vivot, de très nombreux travaux de voirie et d'assainissement, les ateliers communaux de la rue de la Folie, etc. De ces années datent également la création d'une commission jeunes puis d'un conseil municipal des jeunes – ce sont eux qui ont décidé l'installation de la fontaine aujourd'hui à l'arrêt. C'est par sa volonté aussi que, de 1989 à 2000, chaque année une classe de primaire est partie en classe de découverte. Cette période fut également marquée par l'opposition de la municipalité, appuyée par la population, aux diverses tentatives de nous imposer une voie de contournement de Melun traversant nos bois. L'adhésion de Livry pendant son mandat au District de l'agglomération melunaise, embryon de l'actuelle Communauté d'agglomération, permit à la commune de bénéficier du service de cars et d'accueillir diverses manifestations

telles que concerts, dimanche des peintres, etc.

Redevenu « simple citoyen » mais gardant un œil attentif et critique sur la vie communale, Michel s'était impliqué dans l'association des Vitraux, dans celle des Jardins de Livry, dont il fut président, et

dans l'ARVAL, où il siégeait au conseil d'administration et où ses diverses compétences et son entrain étaient fort appréciés. « Figure » de Livry connue pour sa faconde, ses emportements mais aussi sa joie de vivre, son penchant à « faire le clown » et aussi sa générosité, il

laisse un grand vide dans le cœur de beaucoup de Livryens. A son épouse, ses filles, toute sa famille nous disons notre infinie tristesse.

*Ph. Bailly*

## ► Urbanisme Installation

### Clos Champcore

Après l'arrivée des résidents des maisons en fin d'année 2023, les premiers locataires des six maisons mitoyennes et du collectif ont aménagé au printemps. Bienvenue à eux. Les derniers logements devraient être attribués d'ici la fin du mois.

### Les Pierrottes

Ça y est, les travaux vont démarrer. Le début du chantier d'assainissement est prévu mi-juin, et celui de la voirie primaire cet été.

### Autorisations d'urbanisme : possibilité de les soumettre à distance

La soumission d'une demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique, décrite dans le Livry infos de février, est maintenant possible, comme annoncé dans une lettre d'informations parue en mars. Le lien est : <https://sve.sirap.fr/#/077255/>

Vous avez toujours la possibilité, si vous le souhaitez, de continuer à déposer votre dossier au format papier.

*A. Arnulf*



## ► Réglementation Le respect des règles

### Lavage de voiture

La pratique est courante mais il est pourtant interdit de laver sa voiture chez soi, que ce soit devant votre portail ou dans la rue. Selon l'article 99-3 du Règlement sanitaire départemental portant sur la propreté des voies et des espaces publiques, « Le lavage des voitures est interdit sur la voie publique, les voies privées ouvertes à la circulation publique, les berges, ports et quais ainsi que dans les parcs et jardins publics ».

Cette réglementation a pour objectif d'interdire tout déversement d'eaux usées sur la voie publique et sans autorisation, pour éviter que des résidus d'hydrocarbures et d'huiles s'infiltrent dans le sol et polluent l'environnement.

En cas de non-respect de la loi, le contrevenant s'expose à une amende de 450 € (selon l'article 7 du décret 2003-462). S'il est prouvé que les déversements d'eaux usées sont la cause d'une pollution, le responsable encourt une peine de prison de 2 ans, ainsi qu'une amende de 75 000 € (selon l'article L.216-6 du code de l'environnement).

La meilleure alternative est d'amener vos véhicules en station de lavage pour les nettoyer tout en préservant l'environnement. Moins gourmand en eau qu'un lavage « maison » au jet d'eau, le lavage haute pression ne nécessite que 50 à 60 litres d'eau par véhicule. Par

ailleurs, les stations ont pour obligation de filtrer les eaux usées qu'elles rejettent pour respecter les normes environnementales en vigueur.

### Police Intercommunale

Au-delà de l'appel au 17 (Urgence Police), chacun des divers problèmes de Sécurité que vous indiquez à la Mairie fait l'objet d'un signalement qui est traité par le service de Police concerné, en fonction de la nature ou la gravité des faits. Vous pouvez ainsi voir les équipages de la Police Intercommunale passer régulièrement dans les rues de la commune.

C'est ainsi que comme annoncé précédemment, et après une longue période de prévention, des contrôles du bon respect de la réglementation régissant la conduite des véhicules à moteur ont été menés à diverses reprises depuis le début de l'année.

Ces différents contrôles ont souvent conduit à des rappels de la réglementation, mais aussi à des verbalisations, notamment pour le non-respect de l'arrêt à marquer aux panneaux stop ou de défauts de présentation de papiers en règle (défaut de permis, d'assurance...).

Un 1er contrôle de la vitesse a même récemment été réalisé, à l'initiative de la Police. Au vu des constats réalisés, il en appellera d'autres.

Pour le bien de tous, et notamment

celui des piétons et des pilotes de poussettes, la prochaine étape concernera le stationnement sur ou à cheval sur les trottoirs. Pour mémoire, ce type de stationnement n'est pas autorisé sur la commune. Nous vous rappelons d'autre part qu'il est préférable, dans l'intérêt collectif, de stationner préférentiellement votre véhicule dans votre espace d'habitation plutôt que sur la voie publique.

Cela fait de nombreux mois que ces règles sont rappelées, le principe de pédagogie préventive a donc été largement mis en œuvre.





## ► Travaux

## Des chantiers d'importance

## LES TRAVAUX D'ÉTÉ



**École élémentaire** : Les sols commençant à se détériorer, ils vont être refaits, afin d'éviter tout risque de dispersion de produits chimiques contenus dans la colle. Des travaux de rénovation et de remise aux normes des toilettes des élèves seront par la même occasion réalisés cet été.

**Eglise** : Plus tôt que prévu, les 3 derniers arêtières ont été refaits et la toiture de l'église remaniée.

**Avenue de la Gare** : Les travaux d'enduit ont été réalisés début juin.

**Villa du Nil (sans photo)** : Le changement des huisseries de la villa du Nil ainsi que les travaux d'aménagement de deux autres locaux destinés à l'installation de professionnels dont l'activité sera compatible avec celle des deux médecins débuteront cet été.

## LES GROS CHANTIERS

Les travaux de la salle Dumaine, notamment ceux visant à économiser de l'énergie et ceux de mise aux normes d'accessibilité PMR, sont reportés à l'automne.

Les travaux d'extension du restaurant

scolaire ne débuteront qu'après la remise du nouveau projet. En effet une nouvelle étude a été demandée à l'architecte afin d'en réduire le coût.

Les études pour la construction de locaux pour le périscolaire et centre de loisirs sont eux aussi programmées pour la rentrée.

La réalisation des travaux de voirie, route, trottoirs, budgétés reste soumise à notre capacité financière.

J-M .Domenech

## ► Ecogestes

## Pourquoi récupérer l'eau de pluie ?

Lorsqu'il pleut, l'eau ne s'écoule pas sur des surfaces imperméables et peut dès lors collecter des polluants comme des pesticides, des métaux lourds et des produits chimiques. En réduisant le volume d'eau de ruissellement entrant dans les canalisations et les cours d'eau, la récupération d'eau de pluie diminue directement la quantité de pollution qui atteint les rivières, les lacs et les océans.

L'adoption de systèmes de récupération d'eau de pluie chez soi est donc une réponse pour préserver la ressource naturelle et écologique face aux défis posés par le changement climatique et au traitement et transport de l'eau.

Dans cet esprit, la Municipalité a décidé de proposer une subvention à ses administrés qui décident de s'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie

conforme, mais attention...

Effectivement, les communiqués de presse de l'Agence Régionale de Santé (ARS) montrent que le moustique tigre est maintenant bien présent en Ile-de-France (Melun, Cesson,...). Pour mémoire il peut transmettre 3 maladies, la dengue, le chikungunya et le zika. Il vit dans un rayon de 150 m et celui qui vous pique est né dans votre quartier. Pour éviter la prolifération des moustiques il faut vider les coupelles, les vieux pneus et tous les contenants d'eau de pluie comme les gouttières dans les jardins. Et vos anciens récupérateurs d'eau de pluie doivent être conformes à savoir:

- Etre équipé d'un filtre (moustiquaire ou un tissu) pour isoler le réservoir d'eau du conduit qui amène l'eau.
- Etre vidangé, nettoyé et désinfecté une fois par an, en hiver.

Si les moustiques tigres arrivent à Livry, l'ARS imposera de prendre des mesures de désinfection pas simples à mettre en œuvre et coûteuse, alors merci de respecter certaines règles de précaution ci-dessus expliquées pour limiter la venue de cet indésirable.

Article proposé par J-C .Niem

#### Subvention communale pour équipement d'un réservoir d'eau

Le conseil municipal a voté en séance du 21 juin 2024, une subvention de 100 € pour aider les foyers livryens à s'équiper en réservoir d'eau d'une capacité minimum de 300L. Le détail des conditions et les documents à fournir sont disponibles sur le site internet de la commune et en mairie.



► Finances

## Budget de la commune

Le conseil municipal, dans sa séance du 29 mars 2024, a approuvé à l'unanimité le CFU (Compte Financier unique) 2023 et voté le budget primitif 2024.

Les comptes de l'année 2023, font ressortir un résultat positif de 178 918 € (contre 54 459 € en 2022) et une CAF brute (capacité d'autofinancement) de 189 964 € (73 729 € en 2022). Pour rappel la CAF représente la capacité d'une collectivité à réaliser des investissements à partir de ses ressources propres. La CAF brute est affectée en priorité au remboursement du capital des emprunts.

Le CFU 2023 fait ressortir un total de recettes réelles de fonctionnement de 1 523 289 €, soit 35 097 € de plus que l'année précédente. La vente de la maison Tenhave, intervenue tardivement en décembre est affectée au budget 2024 (300 000 €)

Les dépenses d'investissements se sont élevées à 449 734 €. Les principaux projets prévus au budget 2023 ont été réalisés : l'aménagement des cabinets médicaux permettant l'arrivée d'un second médecin, les sols de l'école maternelle, les travaux sur la toiture de l'église se terminent en ce début d'année 2024. Nous avons également procédé aux différentes études sur les projets d'investissement figurant au Plan Pluriannuel d'Investissement : Rénovation de la salle Dumaine, Extension du restaurant scolaire, création d'un centre de Loisirs etc..

### FISCALITE

Pour 2024, l'état a augmenté les bases d'imposition de la taxe foncière de 3,9% en moyenne, le montant de la taxe foncière payée par les ménages va donc augmenter mécaniquement. Les élus ont donc décidé de limiter l'augmentation du taux à 1,5 %, il passera de 35,54 % à 36,51 %.

Le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires sera également augmenté de 1,5 % passant de 10,76 à 10,92 %.

### BUDGET 2024

Le Budget primitif 2024 cadre l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année. La commune s'est fixée comme objectif de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère de compétence. Le contexte économique est toujours aussi contraint et il convient donc de poursuivre les efforts dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en tentant d'optimiser les recettes.

Budget primitif 2024 4 506 412 €	
<b>Fonctionnement</b> <b>2 304 539 €</b> regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité qui reviennent chaque année	<b>Investissement</b> <b>2 201 873 €</b> présente les dépenses et les recettes qui modifient, de façon durable, la valeur du patrimoine comme les acquisitions immobilières, les travaux ou l'achat de matériels

L'optimisation de la dépense publique et la mutualisation avec la CAMVS sont deux voies empruntées pour rationaliser les coûts.

Le Budget primitif 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement :  
2 304 538,92 €
- Section d'investissement :  
2 201 873,34 €

Parmi les dépenses de fonctionnement prévues au budget 2024, les dépenses d'énergie constituent toujours une part beaucoup plus importante que les années précédentes. La recherche d'économie d'énergie est au cœur des travaux de rénovation entrepris sur les bâtiments communaux (École élémentaire, Salle Dumaine).

La municipalité sollicitera les aides de l'Etat (DETR & Amendes de police), de l'EPCI (Fonds de concours), du SDESM (Subvention rénovation éclairage public) et de la Région IDF (pollution lumineuse), afin de financer les projets d'investissement.

En 2023, nous avons finalisé les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire. Une partie des sols va être changée et les sanitaires côté garçons vont être refaits au cours de l'année 2024. A l'école maternelle, les sols des 3 anciennes classes ont été changés. Elle est désormais totalement rénovée.

La rénovation de la salle Dumaine va démarrer au cours de l'été 2024 (après les élections européennes) et l'agrandissement du restaurant scolaire devrait également commencer avant la fin de l'année.

La construction d'un bâtiment destiné en grande partie au périscolaire et l'ALSH est toujours à l'étude. La commune souhaite que ce bâtiment puisse accueillir d'éventuelles activités initiées par la commune ou les associations, à l'instar de la salle Dumaine.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement, voté l'année dernière, permet de répartir le coût des investissements sur plusieurs années, et d'emprunter si nécessaire des montants adaptés année par année.

Le budget 2024 prévoit dans la possibilité d'emprunter d'ici la fin de

l'année pour financer une partie de ces gros travaux.

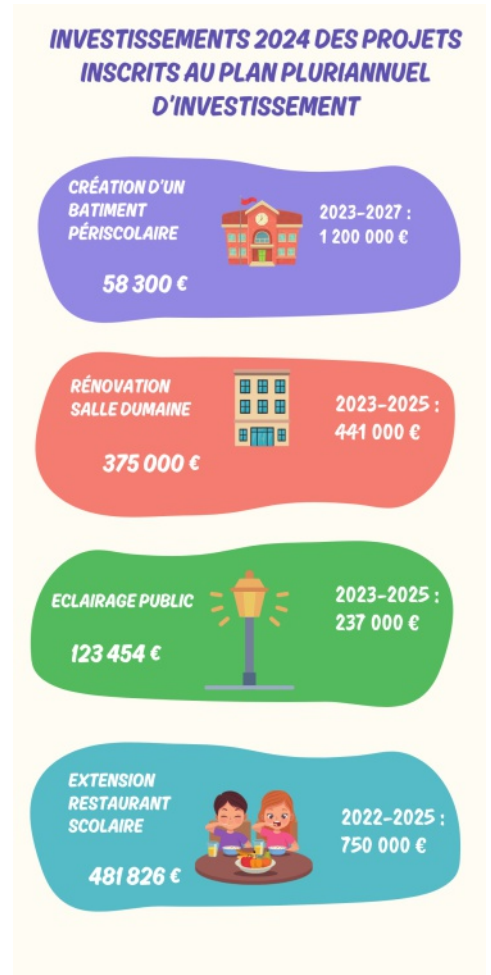
### Gestion de la dette

A ce jour, la commune a un emprunt lié à l'achat et au financement des travaux du fief dont l'annuité est de 57 400 euros. L'extinction de cette dette est prévue en 2030.

Un autre emprunt lié à la rénovation de 2 logements communaux dont l'annuité est de 2 300 euros se terminera en 2032.

Cette situation financière stable nous permet d'envisager d'avoir recours à de nouveaux emprunts afin de financer une partie des investissements prévus dans notre PPI (Plan pluriannuel d'Investissement).

M-F .Didier





## ► Scolaire Du côté des écoles

**Une nouvelle activité au sein du service périscolaire à l'école élémentaire.**

Le midi, les lundis et jeudis, depuis le 29 avril, un atelier « Street Dance Impro » a vu le jour !

Séverine Settier, ludopédagogue – Educatrice somatique, dans le cadre de son association « Les Ateliers Vie'Vent », anime ces séances à l'école élémentaire durant la pause méridienne.

Elles se déroulent sur deux créneaux par jour d'intervention, de 12h10 à 13h et de 13h à 13h45 répartis entre les différentes classes.

Ces ateliers sont orientés sur la pratique de la danse improvisée, avec une dimension de danse Hip Hop. Ils visent à apporter aux enfants un espace d'expression et de créativité en mouvement, qui viendront renforcer la confiance en eux et une cohésion de groupe positive et bienveillante. Visiblement c'est un succès !

Ces séances sont prévues jusqu'à la fin de l'année et dans la mesure du possible seront renouvelées l'année prochaine.



Toujours à l'école élémentaire :

- Nous avons enfin les filets de buts sur le plateau de jeu de la cour !
- Et pour les jardiniers en herbe, des bacs ont été installés devant la salle de garderie et les radis poussent !

- La signalétique du passage piéton a également été refaite rue des Chanois

Des travaux sont prévus durant l'été dans les locaux de l'école : le revêtement du sol du hall va être changé et les sanitaires des garçons totalement rénovés.



Observation des poussins

### Pour l'école maternelle

La signalétique du passage piéton a également été refaite, de l'épicerie jusqu'à la place de l'église, afin de sécuriser la traversée des enfants et tenter de limiter les stationnements « sauvages » qui compliquent considérablement la descente des enfants au restaurant scolaire et à la garderie.

Cette année encore l'école maternelle a pu assister à l'éclosion de poussins et observer leur développement dans les classes. Merci à Papy Alexandre pour son aide et ses précieux conseils !

Le projet intergénérationnel est toujours en cours entre les élèves de moyenne section et les résidentes du Clos Notre-Dame. Les objectifs restent la socialisation des enfants, la création de lien et le rapprochement des générations, pour apprendre les uns des autres.

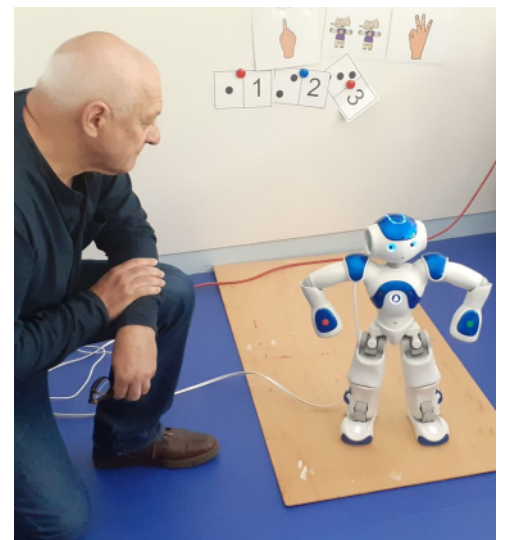
Le programme : En mai « Célébration du printemps », avec la présentation des poussins nés en classe, la fabrication de mangeoires à oiseaux offerts aux résidentes, des petits jeux et dégustation de gâteaux au yaourt préparés la veille par les enfants. En juin « Concert et présentation d'instruments », avec un petit concert, des fleurs fabriquées par les enfants et offertes aux résidentes, une petite danse, à nouveau un goûter avec les gâteaux préparés par les enfants et un

petit spectacle d'ombres chinoises

Merci à nos ATSEM Julie et Leïla qui s'investissent énormément dans ce beau projet

Monsieur Serge Midonnet, professeur chercheur, est venu présenter Nao (robot humanoïde) à tous les élèves de l'école maternelle. Démonstration très appréciée qui peut être ouverte des vocations.

H. Ducat



Les élèves de maternelle et les résidentes du Clos Notre Dame



## VIE COMMUNALE

### ► CCAS

#### Offre de formation

Comme annoncé dans le dernier Livry Info, le CCAS souhaite mettre en place une 2ème session de formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC1). Cette session est destinée à tous, jeunes et moins jeunes à partir de 18 ans.

L'objectif est de sensibiliser le public présent aux gestes de premiers secours. Les gestes appris lors de ces formations ont pour but de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés. Cette sensibilisation permet de diffuser au plus

grand nombre la connaissance de ces gestes et faire de ces citoyens un premier maillon de la chaîne des secours.

Aucune date n'est encore arrêtée, mais nous vous invitons à vous préinscrire auprès du CCAS, le nombre de places étant limité à 10 personnes.

Tous les renseignements et documents d'inscription sont disponibles sur le site internet de la mairie (<https://livry-sur-seine.fr>) ou auprès du CCAS (tel 01 60 68 23 45).

*C. Simon*

#### Qu'est ce que le PSC1 ?

Cette formation apprend à intervenir efficacement avant l'arrivée des secours (protéger, alerter, pratiquer les gestes élémentaires de premiers secours). C'est un module de 7 heures accessible sans aucune connaissance préalable.

La formation alterne entre apports théoriques et mises en situation pratiques et permet la délivrance d'un certificat de compétences reconnu par l'État.

### ► Sur la route

#### Circulation dans Livry

Vous êtes nombreux à constater, et à nous faire part, des problèmes de circulation sur le territoire communal.

Ceux qui ont participé à la rencontre organisée l'an dernier autour de ce thème, ou à une de nos dernières réunions publiques, le savent, nous n'avons pas souhaité multiplier les diverses signalisations, au gré des problèmes relevés. Nous avons donc confié au CEREMA, organisme public, une mission d'étude et de production de plusieurs propositions d'un schéma global de circulation, de façon à investir dans des travaux d'aménagement cohérents.

Après plusieurs visites sur le terrain, le CEREMA nous a communiqué une

partie de ses travaux et de ses conclusions. Deux constats ressortent fortement des diverses observations : la vitesse excessive, notamment dans le cœur du village, et le stationnement anarchique. La police intercommunale a du reste reçu instruction de sanctionner les manquements au code de la route.

Nous vous rappelons aussi que la commune a aménagé sur son domaine privé un parking au 35 bis rue de Vaux. Des places sont disponibles au tarif mensuel de 20 €. Les personnes intéressées peuvent déposer leur demande à l'accueil de la mairie.

*J-M. Domenech*

#### Location de places de stationnement en centre village

Le conseil municipal a décidé de baisser le prix des places de stationnement proposées au 35 bis rue de Vaux.

Pour 20 € par mois, les livryens peuvent disposer d'un emplacement sécurisé par une barrière automatique.

**Pour tous renseignements contacter la mairie.**

### ► Cérémonie

#### Nouveaux habitants

Accueillir les nouveaux livryens tel était l'objectif de cette rencontre du 1er juin. Une trentaine de familles se sont donc réunies pour découvrir les richesses de leur commune, les actions de la municipalité et les associations qui font vivre Livry. Un beau moment de partage accompagné par plusieurs médaillés du travail récompensés pour leur carrière professionnelle.



### ► Nouveauté

#### Food truck

Un nouveau food truck est arrivé à Livry. Installé le mardi midi sur la place, il vous permettra de déguster une cuisine en grande partie bio et équilibrée. L'accent est mis sur la qualité des produits et des techniques de cuisson saines pour conserver les bienfaits nutritionnels des aliments, favorisant ainsi

le bien-être général. Vous pourrez ainsi déguster des Koftes (boulettes) accompagnées de boulgour ou en wrap, une soupe du jour maison et même une boisson détox. Le service assuré par Gözde est convivial et souriant. Alors si le mardi midi vous êtes pressé ou qu'il n'y a plus rien dans le frigo, SOS food drink est là !





## ► Etat civil

Parution autorisée par les familles concernées

### Naissances :

29/01/2024 **ZUNIGA-MACCHIA** Matte Giacomo

24/02/2024 **PANARO** Sandro

12/03/2024 **TCHIO NKEMTA** Bryan Saah

### Baptêmes civils :

09/03/2024 **GUERARD** Sony

08/06/2024 **POTTIER** Alice

### Décès :

02/12/2023 **GADREY** Claudine Rolande

22/12/2023 **BAH** Aïssatou

29/12/2023 **CHERET** Annick Marguerite Marthe

04/02/2024 **MONNIER** Jean Jacques

09/03/2024 **BARANDA** Chantal

07/04/2024 **DE JESUS AMIN** Gabriel Gonçalo

02/05/2024 **LE MAOULT** Michel Eugène Marcel

04/06/2024 **QUENTIN** Bruno Lucien André

## ► Sport En famille

### La Rando du Val de Seine, 1ère édition !

Trait d'union entre nos communes, la Seine sera célébrée avec la nouvelle randonnée pédestre créée par l'agglomération. Rendez-vous le 29 septembre à Melun pour prendre le départ d'une des trois boucles, de 7, 17 et 25 km. Une rando gratuite et ouverte à toutes et tous. Randonneurs aguerris, marcheurs ou flâneurs du dimanche... Vous êtes toutes et tous bienvenus pour cet événement sportif de plein air ; qui promet une journée conviviale, festive et ludique, à la découverte du patrimoine naturel et historique de Melun Val de Seine.

### Trail "Les 10 bornes de Livry"

La deuxième édition organisée par la section trail de l'ALJEC aura lieu le dimanche 6 octobre. Deux courses enfants de 1 et 3 kms et une boucle de 10 kms à faire en courant ou en marche nordique. Les inscriptions sont ouvertes et limitées à 250 participants pour la grande boucle, sur le site [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com).



## ► Agenda



### Juillet

**Le 13** : Don du sang, maison des associations à Vaux-le-pénil, de 10h à 15 h

**Le 27** : Festival Hey ! T'es libre ? , parc du Fief par les foyers ruraux.

### Août

**Le 29** : Cinéma plein air, parc du Fief

### Septembre

**Le 7** : Forum des associations, cour de l'ALJEC

**Le 15** : Bric à brac sur la place, comité d'animation

**Le 21** : Livry en fête, parc du Fief

### Octobre

**Le 5** : Loto, comité d'animation salle de l'ALJEC

**Le 6** : Trail "Les 10 bornes", section trail de l'ALJEC

## ► CAMVS

### Cinéma en plein air

Le cinéma en plein air est de retour cet été sur l'agglomération. Le thème "voyage d'ici et d'ailleurs" vous guidera de ville en ville. A Livry c'est *le voyage du docteur Doolittle* qui vous transportera dans un monde merveilleux. Pour les petits et les plus grands, cette soirée débutera à 19h30 par une animation surprise.

Fred et son food truck pizzas, Mathilde et Mikael avec leur bar éphémère seront là pour vous faire passer une bonne soirée.

Le programme de toutes les séances est à retrouver sur le site internet de la commune.





## ► APILS

### Des animations

L'Association des Parents d'Élèves Indépendants de Livry-sur-Seine (APILS) a organisé une animation de Pâques, rassemblant les familles autour d'une chasse à l'œuf et au trésor. Cet événement, qui s'est déroulé le 30 mars dernier, a été un véritable succès, offrant des moments de joie et de partage pour les enfants et leurs parents.

Pour les enfants de maternelle, l'APILS avait préparé une chasse aux œufs enchantée dans le parc de la mairie. Les petits chasseurs, munis de leurs paniers colorés, se sont lancés à la recherche des œufs soigneusement dissimulés. Les rires et les sourires illuminaient les visages des enfants alors qu'ils découvraient leurs trésors.

Les élèves de l'école élémentaire ont quant à eux participé à une excitante chasse au trésor. Répartis en équipes, ils ont suivi des indices et résolu des énigmes pour retrouver le trésor caché. Cette aventure palpitante a stimulé leur esprit d'initiative et leur collaboration, tout en les immergeant dans une ambiance ludique et conviviale. La chasse au trésor a été très appréciée, tant par les enfants



que par les parents qui ont assisté à cette quête.

### Prochains événements de l'APILS

La prochaine grande date à noter est le 14 juin, jour de la kermesse des écoles. Cette fête annuelle promet d'être haute en couleur, avec une multitude de stands de jeux, une tombola avec des lots attractifs et des animations pour tous les âges.

Ensuite, le 1er novembre, l'association prévoit d'organiser un bal d'Halloween. Les enfants et les parents pourront venir

déguisés et profiter d'une soirée dansante sur le thème de l'épouvante.

Pour clore l'année en beauté, un loto pour adultes est prévu le 1er décembre. Cet événement convivial réunira les parents autour d'un moment de détente et de divertissement, avec de nombreux lots à gagner.

Ne manquez pas ces rendez-vous incontournables et rejoignez-nous pour partager des moments inoubliables !

*L'Apils*

## ► ARVAL

### La vigne a souffert du gel

Pour les vignerons de l'ARVAL tout juste remis du repas marquant les vingt ans de l'association, 2023 s'était achevé sur le remplacement d'une quarantaine de pieds. Après la taille mi-février, la mise en bouteilles du cru 2023 a eu lieu fin mars et a donné 221 bouteilles, ce qui permet d'en attribuer une à chaque adhérent à jour de sa cotisation (le nombre d'adhérents est actuellement d'environ 135). De l'avis général, si la qualité n'atteint pas celle du 2022, ce Clos des Pierrottes 2023 se laisse boire agréablement.

Depuis, les travaux à la vigne ont repris (palissage, binage), mais le gel d'avril a occasionné des dégâts importants sur les feuilles et fleurs déjà développées et les espoirs de belle récolte se sont envolés. Cependant les jeunes pieds développent leurs premières feuilles et ne demandent qu'à croître ; ils ne produiront malheureusement que dans trois ans. Quelques travaux sont prévus sur les cabanes ainsi qu'au chai avant l'été mais les pluies surabondantes du printemps ont malheureusement rendu l'accès du terrain plus que problématique en voiture comme à pied, ce qui ne facilite pas la tâche des vignerons.



Enfin, nous avons reçu fin avril la visite d'un couple de vignerons tourangeaux amis qui, après avoir arpenté la vigne et visité le chai, n'ont pas trouvé de critique majeure à notre façon de faire. Il est toujours bon d'avoir l'avis de professionnels et c'est plutôt satisfaisant de voir que ceux-ci valident notre travail. La discussion s'est bien entendu

poursuivie autour des bouteilles de leur production qu'ils avaient apportées.

N'hésitez pas à rejoindre l'ARVAL, bonne humeur et convivialité sont la règle ; renseignements 06 11 46 15 34.

*Ph. Bailly*



## ► ALJEC

## La vie des sections

**Section Yoga**

Le hatha yoga est proposé tous les mardis à 19h à l'ALJEC. Plus d'une trentaine de personnes se sont inscrites et ressentent en 5 mois déjà les bienfaits. Le yoga permet de se reconnecter à soi et de trouver une quiétude durable. Pour cela, la respiration et les postures permettent un travail complet liant le corps et l'esprit. Notre mental (celui qui dit fait-ci et ça sans arrêt) s'apaise pour revenir à une conscience et une clarté d'esprit.

**Atelier video et son**

Ne laissez plus vos photos ou vos vidéos dans vos placards ou vos smartphones, faites les vivre.

Dans une ambiance sympathique, vous apprendrez à réaliser des montages vidéo et créer un diaporama pour mettre en valeur vos plus belles images.

Nous serons heureux de vous accueillir et vous montrer notre travail

Porte ouverte tous les vendredis du mois de septembre de 14h à 16 h dans la petite salle de l'Aljec.

**Contacts :**

Chantal 06 49 28 97 61

Yvonne 06 74 16 06 67

Michel 06 78 99 73 18

**Nouvelle activité à la rentrée**

ZUMBA : animée par Aurelle DRIN

- Niveau enfants ,le lundi de 17h30-18h30 4/6 ans, 18h30-19h30 pour les 7/10 ans

- Niveau adultes , le mercredi 20h-21h

**Travaux**

Pour vous assurer le meilleur accueil possible, quelques bénévoles s'activent au quotidien à l'ALJEC : entretien et réparation dans les deux bâtiments et les extérieurs. Dernièrement vous avez pu voir l'installation de 3 marquises aux portes des deux bâtiments (bien utiles par temps de pluie), d'un piège à chenilles processionnaires et l'aménagement d'un parterre de fleurs.



*Le soleil n'était peut-être pas au rendez-vous, mais les visages des participants, eux, rayonnaient ! Nous étions une trentaine de l'Aljec pour la balade à BrieCyclette portée sur l'écologie et le développement durable.*



*Participation de la chorale au concert Rétine à Vaux-le-pénil.*



*Atelier écriture animé par Mme Thomas-Verney*

**Evènements à venir**

**22 Juin** : Fêtons l'été en musique et autour du feu dans la cour de l'ALJEC avec le comité d'animation

**29 et 30 juin** : Gala de fin d'année de la section danse

**7 Septembre** : Forum Inscriptions et renseignements

**6 Octobre** : Les 10 bornes de Livry



## VIE ASSOCIATIVE

### ► Petits minots

#### Les enfants attendent le beau temps !

Dans le Livry info du mois de janvier, nous attendions avec impatience le retour des beaux jours afin de commencer nos semis et profiter du jardin. Le soleil tarde à venir mais nos semis sont prêts !

Les derniers mois ont été bien chargés pour les Petits Minots : entre le loto imagé à l'ALJEC, la chasse aux œufs de pâques, le carnaval, les ateliers de gymnastique et de musique, les rencontres avec l'école maternelle, notre grand pique-nique annuel et toutes les activités manuelles quotidiennes.... On ne s'ennuie pas à l'association !

Nous avons également été ravie d'accueillir tous les mois les ateliers

parents-enfants organisés par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux : une pause de douceur, des rencontres, des liens qui se créent. Merci à eux d'offrir aux jeunes parents ce moment de partage avec leurs enfants.

Nous vous souhaitons un bel été et nous vous attendons nombreux au forum des associations.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Mme HUBERT Jennifer au 06 23 79 49 74.

*L'équipe des Petits Minots*



### ► Forêts comestibles Plantations

L'association s'est réunie le samedi 27 avril pour réaliser des bacs de culture devant la gare. Pour compléter la plantation d'une dizaine d'arbres fruitiers réalisée à l'automne 2023, nous avons construit des bacs en bois avec structures montantes pour y planter des aromatiques, fraisières, fleurs et plantes grimpantes.

Les services techniques de la commune nous ont apporté leur aide en nous livrant du compost venant du SMITOM de Vaux-le-Pénit.

Encore un bon moment de partage et de création.

Si vous êtes intéressé par notre association n'hésitez pas à prendre contact via notre site internet

[www.foretscomestibleslivry.org](http://www.foretscomestibleslivry.org)



### ► FDFR77

#### Hey ! T'es libre ?

Cet été, du 15 au 27 juillet, les jeunes de 11 à 17 ans auront l'opportunité de vivre une expérience inoubliable à travers onze jours d'activités artistiques et de loisirs. Un programme riche et varié permettra aux participants de s'amuser, découvrir, échanger et pratiquer une multitude d'activités, avec l'image comme thème central. Au programme : des ateliers de photographie et de cinéma où les jeunes pourront réaliser une expo-photo et un court-métrage. Des rencontres avec des pros du secteur, des sorties en plein air, et même des sessions de hip-hop pour s'exprimer à travers le

corps et l'image. Le tout agrémenté de plusieurs sorties, d'activités de loisirs et de plein air !

**Le grand final ?** Un festival le 27 juillet au Parc de la Mairie de Livry-sur-Seine, pour célébrer et partager les créations réalisées. Un moment convivial unique pour montrer son talent et passer une soirée festive !

Inscriptions ouvertes sur se site de la fédé : [fdfr77.org/heyteslibre/](http://fdfr77.org/heyteslibre/)

100 € la semaine ou 180 € les 2 semaines (160 € les 2 semaines pour les adhérents) et le festival du 27 juillet !





► Comité d'animation

A nouveau des soirées à la cave



Quasiment quatre ans jour pour jour après la dernière soirée, quel bonheur d'entendre à nouveau les guitares résonner sous la voûte de la cave de la Villa du Nil ! C'était le 2 mars et le Comité d'animation accueillait « La balle du chien », nouveau spectacle présenté par Jean-Michel Chevy, familier des lieux, accompagné par Aurélien Boutet, musicien livryen, duo électroacoustique de chansons originales. Venait ensuite le groupe S.A.M., pour un medley de reprises et de morceaux de leur cru, avant que tous ne se rejoignent pour un final sur l'immortel succès de Bob Dylan « Knocking on heaven's door ». Nous

retrouverons le groupe S.A.M. pour la fête de la musique.

C'était ensuite à l'Irlande d'être mise à l'honneur le 6 avril, dans une cave archicomble. Sur les accents celtiques du groupe Steam Up', les 70 convives ont apprécié le repas, l'ambiance... et l'irish coffee, certains esquissant même quelques pas de gigue malgré l'exiguïté des lieux. Nous rappelons que la poursuite de ces soirées à la cave est suspendue à la reprise ou pas des fuites d'eau lors de la remise en marche de la fontaine.

Prochaines dates à retenir, la fête de la musique qui cette année coïncidera

avec la Saint-Jean et sera donc organisée conjointement avec l'ALJEC le 22 juin. Viendront ensuite le bric-à-brac du 15 septembre, avec cette année une exposition de voitures anciennes dans la cour de la mairie, et en novembre une soirée « Vins nouveaux ».

Si vous voulez nous rejoindre, si vous avez des idées d'animation, vous êtes les bienvenus : 06 79 14 47 14 ou 06 11 46 15 34.

*Ph. Bailly*

